



Rapport Annuel 2014

Nestlé Côte d'Ivoire







Assemblée Générale Mixte du 19 juin 2015

Exercice 2014

Conseil d'Administration	Page 04
Comité de Direction	Page 05
Rapport du Conseil d'Administration	Page 06
Rapport de Commissaires aux comptes	Page 17
Résolutions	Page 22
Création de Valeur Partagée	Page 25



Conseil d'Administration de Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

au 31 décembre 2014



M. Daniel Yapobi
Président



M. Kais Marzouki
Vice-Président



M. Mauricio Alarcón
Administrateur



M. Georges N'Dia
Administrateur



M. Guiseppe Bonanno
Administrateur



M. Gilbert Planche
Administrateur



M. Amadou Thiolye
Secrétaire

Commissaires aux Comptes

Cabinet KPMG
Cabinet Ernst & Young

Commissaires aux Comptes suppléants

M. Aka Hoba
Cabinet SIGECO



Comité de Direction de Nestlé Côte d'Ivoire S.A.

au 31 décembre 2014



M. Mauricio Alarcón
Directeur Général



M. Amadou Thiolye
Directeur Finances
et Contrôle



Mme Sarah Laure Tchala
Directrice
Ressources Humaines



Mme Fleur Tchibota-Hamza
Chef de Département
Communications Institutionnelles
et Relations Publiques



M. Kasum Diabaté
Directeur
Supply Chain



M. Thomas Mueller
Directeur
Fabrique Yopougon



M. Thang Le
Directeur
Fabrique Zone 4



M. Xavier Beraud
Directeur des Ventes



Mme Gisèle Sounan Echui
Responsable
des Services Marketing



M. Léonard Ehouabolet
Responsable
de la Catégorie MAGGI



M. Olutayo Olatunji
Responsable
de la Catégorie
Café et Boisson



Mme Stefania DIOP
Responsable
de la Catégorie
Nestlé Professional



Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale
Mixte
du 19 juin 2015



Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réuni en Assemblée Générale Mixte conformément à la loi et à l'article 24 des statuts afin de soumettre à votre approbation les états financiers de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2014.



07

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Nos activités en 2014 se sont déroulées dans un environnement social et économique relativement favorable, marqué par une intensification des investissements publics, une amélioration nette des conditions sécuritaires et la mise en place progressive de mesures d'assainissement du climat des affaires. Ces réalisations s'inscrivent dans la continuité du Plan National de Développement 2012-2015, dont l'objectif est de hisser la Côte d'Ivoire au rang de pays émergent à l'horizon 2020.

Les résultats de Nestlé Côte d'Ivoire en 2014 témoignent de cette amélioration du cadre macro-économique.

Mais nos performances sont aussi le résultat de nos propres actions. Les efforts consentis pour assurer la disponibilité de nos produits, fidéliser nos consommateurs et nos clients et accroître nos parts de marché, ont permis d'atteindre les objectifs commerciaux et financiers que nous nous étions fixés.

Combinant la croissance des ventes et la bonne maîtrise des charges, les résultats de l'exercice 2014 constituent ainsi une étape décisive dans la voie vers le redressement des affaires après les impacts de la crise ressentis en 2012 et 2013.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 122 milliards de FCFA est en hausse de 6,3% par rapport à celui de 2013. Cette progression résulte principalement de l'augmentation simultanée des ventes locales (8,7%) et des exportations (4,0%).



08

BILAN

	31/12/2014	31/12/2013
Actif	FCFA	FCFA
Immobilisations incorporelles	99 628	0
Immobilisations corporelles	47 523 730 762	44 937 420 536
Immobilisations financières	1 375 048 023	2 234 323 455
Stocks	16 610 466 443	14 558 767 564
Créances et emplois assimilés	41 369 702 745	34 357 805 515
Trésorerie Actif	5 405 763 054	4 821 311 460
Total Actif	112 284 810 655	100 909 628 531
	31/12/2014	31/12/2013
Passif	FCFA	FCFA
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Primes d'apport, d'émission, de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Ecart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	795 004 173
Report à nouveau	-12 322 425 015	-12 913 662 833
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	3 311 808 561	591 237 618
Total Capitaux Propres	2 883 248 952	-428 559 809
Dettes financières diverses	36 435 538 598	35 520 660 412
Passif Circulant	31 075 499 701	251 753 592 210
Trésorerie Passif	41 890 52 404	40 063 935 718
Total Passif	112 284 810 655	100 909 628 531

Le bilan 2014 fait apparaître que les capitaux propres qui étaient négatifs en 2013, affichent désormais un solde positif de 2 883 248 952 FCFA, représentant 52% du capital social. Par conséquent, après deux années de croissance profitable, notre société a pu résorber une partie des pertes antérieures et hisser ses capitaux propres à un seuil conforme avec l'article 664 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales.

L'application des nouveaux standards SYSCOA sera effective au titre de l'exercice 2015. Afin de garantir la cohérence des rapports, les données de l'exercice



09



2014 figurant dans ce rapport feront l'objet d'un retraitement et d'une mise en conformité par rapport aux nouvelles règles SYSCOA lors de la préparation des états financiers de l'exercice 2015. Ces comptes pro-forma de 2014 ainsi générés peuvent présenter des écarts par rapport aux résultats 2014 qui vous sont soumis dans le présent document. Il conviendra, le cas échéant, d'opérer les changements nécessaires avec des incidences éventuelles sur les résultats clos au 31 Décembre 2015.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2014	31/12/2013
	FCFA	FCFA
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	12 436 135 256	12 183 492 445
Vente de produits fabriqués	108 862 182 478	101 571 112 131
Travaux, services vendus	0	0
Produits accessoires	1 281 124 301	1 534 568 248
Sous-Total Chiffre d'affaires	122 579 442 035	115 289 172 824
Production stockée (ou déstockage)	1 013 345 176	2 140 414 500
Sous-Total Autres Produits	1 013 345 176	2 140 414 500
Total	123 592 787 211	117 429 587 324
Achats de marchandises	6 324 263 874	6 698 775 018
Achats de matières premières et fournitures liées	34 875 979 290	34 768 308 237
Autres achats	20 337 835 202	19 979 399 819
Transports	6 017 519 311	5 137 295 064
Services extérieurs	25 394 340 931	24 862 985 920
Impôts et taxes	1 606 082 235	1 575 585 964
Autres charges	602 169 846	242 476 447
Total	95 158 190 689	93 264 826 469
Valeur ajoutée	28 434 596 522	24 164 760 855
Charges de personnel (I)	15 257 640 300	14 021 071 943
Exédent Brut d'Exploitation	13 176 956 222	10 143 688 912
Dotation aux amortissements et aux provisions	-6 200 782 789	-4 864 060 918
Reprises de provisions	181 000 000	23 646 984
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 157 173 433	5 303 274 978
Frais financiers	-4 148 590 231	-4 185 207 580
Gains de change	194 154 724	337 096 094
Revenus financiers	189 000 000	43 367 250
Pertes de change	-403 658 425	-436 718 086
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	2 988 079 501	1 061 812 656
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-116 102 168	-303 162 735
Produits des cessions d'immobilisations	16 839 224	294 366 000
Impôts sur le résultat	464 253 666	-494 253 666
Charges H.A.O	-143 494 000	0
Produits H.A.O	102 232 338	32 475 363
RÉSULTAT NET	3 311 808 561	591 237 618



10



MARCHÉ LOCAL

PRODUITS CULINAIRES

Le renforcement de notre proximité avec les « mamies » et le réajustement du prix de MAGGI tablette 10 g ont contribué à la croissance de la catégorie en Côte d'Ivoire.

Nous avons également poursuivi nos innovations avec l'introduction de la nouvelle recette de MAGGI goût poulet et de MAGGI tomate-mouton.

Notre participation aux grands rendez-vous culinaires (le festival des grillades et la foire du goût) a permis d'assurer la visibilité auprès de millions de consommateurs.

En 2015, nous valoriserons davantage notre savoir-faire en matière de recherche et de qualité pour permettre à nos consommateurs de connaître encore mieux les produits MAGGI.



CAFÉ SOLUBLE

L'année 2014 a été marquée par le lancement de la nouvelle recette de NESCAFÉ Breakfast 3 in 1.

Les activités déployées ont permis de recruter de nouveaux consommateurs et de renouer avec la croissance pour le segment des produits mixtes.

La marque NESCAFÉ confirme ainsi sa position de leader pour les cafés en Côte d'Ivoire.

En 2015, NESCAFÉ renforcera son identité pour toucher encore plus ses consommateurs potentiels.



PRODUITS LAITIERS

En 2014, la marque NIDO a enregistré un recul dans les ventes du fait d'une concurrence accrue présentant des offres plus compétitives.

Pour 2015, des efforts sont mis en œuvre afin d'assurer une amélioration de la croissance de la catégorie ; notamment rendre l'offre plus accessible.



MARCHÉ LOCAL

BOISSONS CHOCOLATÉES

En 2014, nous avons donné la priorité à l'échantillonnage et à la dégustation de MILO pour des milliers d'enfants dans les écoles d'Abidjan et de l'intérieur du pays dans le cadre d'activités sportives afin de faire connaître le produit.

En 2015, nos activités seront renforcées et soutenues par une présence accrue dans les médias afin d'accélérer la croissance des ventes.



En 2015, la catégorie ambitionne de poursuivre sa croissance en positionnant ses produits comme des références auprès des professionnels de la santé et des mères, à travers des communications et activités axées exclusivement sur leurs bénéfices nutritionnels et fonctionnels exclusifs.



NESTLÉ PROFESSIONAL

En 2014, Nestlé Professional a connu une progression remarquable de son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente.

Nous avons renforcé notre circuit de distribution par l'intensification de nos activités. Notre objectif en 2015 est d'accélérer nos performances avec la mise en œuvre de nouveaux modèles de distribution.



NUTRITION INFANTILE

L'objectif de la catégorie pour 2014 était de consolider notre croissance en établissant nos marques et services sur le marché ivoirien grâce aux avantages compétitifs et aux qualités nutritionnelles de nos produits. Fidèle à sa vision qui est de nourrir une génération en meilleure santé, la catégorie a procédé au lancement en Mai 2014, de NESTLÉ CERELAC MIL, sa nouvelle recette, à base de mil et enrichie en fer pour lutter contre l'anémie chez les jeunes enfants.

MARCHÉ EXPORT

Nestlé Côte d'Ivoire a amélioré ses exportations de 4% par rapport à 2013 grâce à la reprise d'activités de certains clients de la sous-région.

RESSOURCES HUMAINES

Les activités mises en œuvre en 2014 avaient pour objectif de renforcer l'esprit d'équipe et la responsabilisation individuelle.

Nestlé Continuous Excellence (notre programme d'amélioration continue) a été étendu à l'ensemble des fonctions de l'entreprise et en outre, pour accroître les échanges et partages d'expériences entre collègues, notre département des ressources humaines a instauré les forums dits « afterwork ».

Nous avons poursuivi nos efforts de formation avec des modules innovants à l'endroit de tous les responsables d'équipe dénommés « Line Manager Can Do It » et qui ont pour but de sensibiliser sur la gestion des ressources humaines.

Une communication interne plus claire et plus directe a permis d'aligner tous les collaborateurs derrière les mêmes objectifs de l'entreprise.

INVESTISSEMENT

L'investissement s'élève à 7 347 millions de FCFA. Il est en baisse de 41% comparé à 2013





RÉSULTATS

Le bénéfice net de l'exercice 2014 s'établit à 3 311 808 561 FCFA marquant une nette progression par rapport à celui de l'exercice 2013.

Cette amélioration sensible du résultat net s'explique essentiellement par :

- l'accroissement des ventes de marchandises et produits fabriqués ;
- la maîtrise des coûts d'exploitation facilitée par les gains de productivité dans les usines, l'optimisation des coûts de distribution, la réduction des frais généraux et administratifs ;
- L'amélioration du résultat financier, consécutive au remboursement par l'Etat du crédit de TVA d'années antérieures qui avait été converti en titres ;
- Les exonérations d'impôts justifiées par les déficits de résultats reportés des exercices 2011 et 2012.

SITUATION FINANCIÈRE

L'endettement total est constitué par un prêt intra-groupe de 32 milliards de FCFA et des crédits spots et découverts octroyés par les banques locales pour un montant total de 42 milliards de FCFA.

Les charges financières enregistrent une légère baisse d'environ 1% par rapport à fin 2013 (4 148 millions de FCFA contre 4 185 millions de FCFA).

ACTION-BOURSE

Le cours de l'action Nestlé Côte d'Ivoire en bourse a terminé l'année à 55 000 FCFA au 31 décembre 2014 soit une baisse de 15% par rapport à son cours de clôture de l'exercice 2013.

Le cours le plus haut s'est établi à 76 850 FCFA tandis que le cours le plus bas était de 47 500 FCFA.



DÉCLARATION DES RÉSULTATS

Après la constitution de la provision pour impôts sur le résultat, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 3 311 808 561 FCFA, auquel s'ajoute le report à nouveau déficitaire de l'exercice 2013 de 12 322 425 015 FCFA, portant le déficit cumulé à 9 010 616 654 F CFA.

Il n'est dans ces conditions pas possible pour votre Conseil d'Administration de verser un dividende aux actionnaires en 2015 au titre de l'exercice 2014.

Désignation	Montant (FCFA)
Bénéfice net de l'exercice	3 311 808 561
Report à nouveau 2013	-12 322 425 015
Déficit total	-9 010 616 654



PERSPECTIVES 2015

L'année 2015 s'annonce difficile avec une hausse attendue du cours des matières premières et de l'énergie, la dépréciation déjà effective du Franc CFA par rapport au Dollar américain. A ce contexte financier peu favorable, s'ajoutent les contraintes concurrentielles propres à un marché étroit mais très convoité.

Les principaux défis auxquels nous aurons à faire face en 2015 sont les suivants :

- assurer notre approvisionnement régulier en café vert de bonne qualité et à un prix compétitif ;
- améliorer la productivité de notre outil de production en dépit des contraintes techniques et de capacité ;
- assurer la compétitivité de nos produits en réduisant les frais fixes de production et les frais généraux pour atténuer l'effet des augmentations du coût des matières premières.

Nous poursuivrons les efforts engagés en 2014 à savoir :

- le déploiement de notre force de vente et des moyens logistiques en vue d'assurer la distribution effective et efficiente de nos produits dans tous les points de vente du pays et auprès des clients de nos clients ;
- La protection des marges par des initiatives de réduction de coûts dans nos usines et au siège et en optimisant les dépenses commerciales et marketing.





Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice clos
le 31 décembre 2014







Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Etats financiers annuels
Exercice clos le 31 décembre 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Nestlé Côte d'Ivoire, S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels annexés au présent rapport sont, au regard des principes comptables de l'Acte uniforme OHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous vous informons de l'entrée en vigueur du SYSCOA révisé depuis le 1er janvier 2015. La mise en application de ce référentiel nécessitera une conversion du système comptable actuel ainsi que la préparation d'états financiers 2014 pro-forma selon le SYSCOA révisé. Ces comptes pro-forma, qui devront être établis au 31 décembre 2014 pour la préparation des états financiers de l'exercice 2015, pourraient être différents de ceux soumis à votre approbation.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, en particulier, les dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de l'instruction 31/2005 du CREPMF relative à la gouvernance des sociétés cotées.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 3 juin 2015

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI

Jean-Luc Ruelle
Expert Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Jean-François Albrecht
Expert Comptable Diplômé
Associé



19





Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2014

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés et que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

1.1 Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2014 et autorisées par votre Conseil d'Administration.

1.1.1 Convention de rémunération avec M. Mauricio ALARCÓN

Administrateur concerné : Monsieur Mauricio Alarcón

Nature et Objet : Convention de rémunération de Monsieur Mauricio Alarcón en qualité de Directeur Général de votre société conclue le 28 Août 2014.

1.2 Conventions non autorisées préalablement à leur application

En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention non autorisée par le Conseil d'Administration.

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



20



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2014

2.1 Convention de rémunération avec Monsieur Patricio Astolfi

Administrateur concerné : Monsieur Patricio Astolfi

Nature et Objet : Convention de rémunération de Monsieur Patricio Astolfi en qualité de Directeur Général de votre société jusqu'au 28 août 2014.

2.2 Contrat de fourniture de services avec la société Nestlé CWA Ltd

Administrateur concerné : La société Nestlé S.A.

Nature et Objet : Convention de fourniture de services par le département des services financiers partagés (Shared Services Center) de Nestlé Central & West Africa Ltd à Nestlé Côte d'Ivoire, S.A.

Modalités et rémunération : Les charges inscrites à ce titre dans les comptes de l'exercice 2014 s'élèvent à FCFA 2 652 507 605.

3. Rémunérations exceptionnelles visées par l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Nous vous informons, par ailleurs, que nous n'avons eu connaissance d'aucune rémunération versée aux administrateurs de la société Nestlé Côte d'Ivoire, S.A. et susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions visées à l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Abidjan, le 3 juin 2015

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI

Jean-Luc Ruelle
Expert Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Jean-François Albrecht
Expert Comptable Diplômé
Associé



21



Résolutions



Résolutions proposées

Par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte
du 19 juin 2015

A titre ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration, des Commissaires aux Comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration :

- approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils sont présentés et desquels résulte un bénéfice de 3 311 808 561 FCFA ;
- approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par lesdits états financiers de synthèse ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- donne acte au Conseil d'Administration pour l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend acte des opérations effectuées.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 311 808 561 FCFA, au compte Report à nouveau.

Après cette affectation, le compte Report à nouveau présentera un solde débiteur de 9 010 616 654 FCFA.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.



23



Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Monsieur Daniel YAPOBI vient à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une période de quatre ans ; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Mauricio ALARCON en qualité de nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Patricio ASTOLFI, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier ; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale fixe à 3 000 000 de FCFA par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration à compter du premier jour de l'exercice en cours

A titre extraordinaire

Septième résolution

Conformément aux dispositions de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 30 janvier 2014, notamment les articles 907 et suivants, l'Assemblée Générale des actionnaires décide de mettre ses statuts en harmonie avec ces nouvelles dispositions.

Huitième résolution

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale.





Création de Valeur Partagée

Les initiatives
en Côte d'Ivoire



NOS RÉALISATIONS 2014

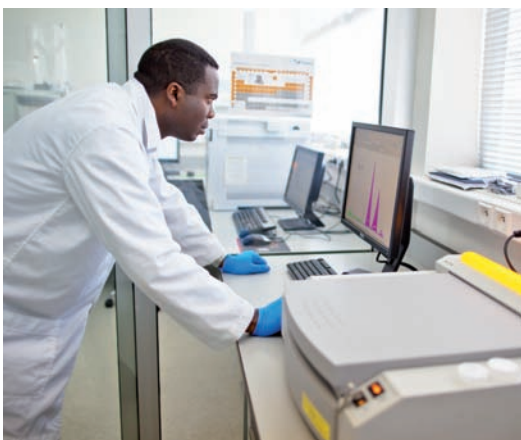
La "Création de Valeur Partagée" est une stratégie mondiale de Nestlé qui vise à assurer la durabilité de nos opérations. Elle consiste à créer de la valeur pour les actionnaires, les employés, les agriculteurs, les consommateurs et les communautés au sein desquelles nous opérons.

En 2014, Nestlé a continué à créer de la valeur en Côte d'Ivoire à travers ses initiatives dans les domaines de la nutrition, l'eau et le développement rural.

LA NUTRITION

Nestlé contribue à la santé et au bien-être des consommateurs en leur offrant des produits alimentaires ayant des valeurs nutritionnelles élevées et adaptées aux goûts et aux besoins locaux.

Le Centre de Recherche et de Développement de Nestlé en Côte d'Ivoire a continué ses opérations sur l'enrichissement des aliments en micronutriments pour aboutir au développement d'aliments sains et savoureux contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des consommateurs.



Nos travaux de Recherche et de Développement.

Nestlé contribue également à l'éducation nutritionnelle des consommateurs.

Le programme " Healthy Kids"

" Healthy Kids" est une initiative globale de Nestlé, qui a pour objectif de permettre aux enfants en âge d'aller à l'école de mener une vie saine en leur offrant l'opportunité d'adopter, très tôt, de bonnes habitudes alimentaires et de comprendre l'importance des exercices physiques.

Nestlé Côte d'Ivoire a procédé au mois d'octobre 2014 au lancement de ce programme pilote en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA et le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique.

Plus de 30 acteurs du système éducatif ivoirien constitués d'inspecteurs de l'enseignement primaire, de conseillers pédagogiques, de directeurs d'écoles et d'enseignants ont été formés pour assurer une meilleure mise en œuvre du programme « Healthy Kids » dans les écoles.



Une séance sur le cours Healthy Kids.

Plus de 300 enfants en classe primaire ont été ciblés pour ce programme pilote déployé dans les localités d'Abidjan, d'Abengourou de Daloa et de Gagnoa.

NOS RÉALISATIONS 2014

LE DÉVELOPPEMENT RURAL

LE PLAN CACAO

Ce programme vise à assurer un approvisionnement durable en qualité et en quantité des fèves de cacao tout en soutenant les producteurs dans l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le Plan Cacao de Nestlé s'appuie sur trois axes :

- **L'amélioration de la rentabilité de la cacao culture**

Nous avons distribué aux producteurs plus de 1,3 million de plants de cacao à haut rendement portant à plus de 4 millions, le nombre de plants distribués depuis le démarrage du programme en 2010. A la fin de 2014, plus de 33 000 producteurs avaient bénéficié de formations aux bonnes pratiques agricoles.

- **L'amélioration des conditions sociales**

Lutte contre le travail des enfants

Notre ambition visant à éradiquer le travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement en cacao est le fondement de notre contribution à l'amélioration des conditions sociales des communautés productrices de cette matière première.

Nous avons élargi notre système de surveillance et de remédiation du travail des enfants au sein des communautés en passant de 8



Une activité de sensibilisation communautaire sur le travail des enfants.

coopératives en 2013 à 22 coopératives pour l'année 2014. Des agents de liaison sont sélectionnés au sein de ces communautés afin d'identifier les enfants à risque et de dialoguer avec les communautés de manière ouverte et transparente. Plus de 12 000 producteurs ont été sensibilisés aux problèmes liés au travail des enfants cette année. Nous prévoyons de couvrir 100% des coopératives du plan cacao d'ici à fin 2016.

Au cours de l'année 2014, Nestlé a construit 17 écoles en Côte d'Ivoire. Ces réalisations nous permettent ainsi d'atteindre notre objectif qui était de construire ou de rénover 40 écoles à la fin de 2015.

L'autonomisation des femmes

Nous avons progressé dans la mise en œuvre de notre plan d'actions d'autonomisation des femmes dans notre chaîne d'approvisionnement en cacao. Ce plan s'appuie sur trois piliers principaux à savoir :

- promouvoir l'égalité des chances ;
- encourager les femmes à s'exprimer ;
- aider à l'augmentation du revenu des femmes.



Des femmes productrices de cacao assurant l'entretien de leur pépinière offerte par Nestlé.

Au cours de l'année 2014, le nombre de femmes qui dirigeaient et surveillaient les pépinières communautaires installées dans le cadre du plan cacao de Nestlé est passé de 3% à 23%. Quatre sessions de formation sur le leadership féminin ont été organisées dans notre station expérimentale à Zambakro. Aussi, nous avons déjà commencé à assister des associations de femmes au sein des communautés de producteurs de



NOS RÉALISATIONS 2014

cacao pour développer des activités génératrices de revenus.

• La durabilité de la chaîne d'approvisionnement

Les coopératives bénéficient de l'accompagnement de Nestlé et de ses partenaires dans leurs différents processus de certification (UTZ, Fairtrade, Rainforest). A la fin 2014, 45 coopératives de notre réseau d'approvisionnement en fèves de cacao ont été certifiées.

LE PLAN NESCAFÉ

Durant l'année 2014, nous avons distribué 2 millions de plants de café à haut rendement aux producteurs et formé plus de 8000 d'entre eux aux bonnes pratiques agricoles recommandées par l'association pour le Code Commun de la Communauté de Café (4C association). Plus de 100 millions de CFA de prime 4C ont également été distribués.

Le Plan Nescafé est notre initiative dédiée à la caféiculture. Ce programme mondial a été lancé officiellement en Côte d'Ivoire depuis le mois de novembre 2014 lors d'une cérémonie de signature d'une convention cadre avec le ministère de l'agriculture.



La signature de la convention sur le Plan Nescafé avec le Ministre de l'Agriculture Mamadou Sangafowa Coulibaly et le Directeur Général de Nestlé Côte d'Ivoire, Mauricio Alarcón.

A travers ce programme, Nestlé vise à promouvoir ces 3 aspects :

- **une agriculture responsable du café**, en aidant les producteurs à accroître leurs revenus et la qualité de leurs récoltes, tout en préservant les ressources naturelles ;

- **Une production responsable du café**, en réduisant l'empreinte environnementale des procédés industriels utilisés pour la transformation du café en produits finis ; Nestlé a investi dans une nouvelle chaudière afin de réduire la consommation d'énergie, les émissions de gaz

- **Une consommation responsable du café**, en sensibilisant les consommateurs et les acteurs de la chaîne de distribution sur les enjeux du café pour le pays, et sur l'utilisation responsable des emballages de produits.

L'EAU

Nous nous engageons à réduire la consommation d'eau dans nos usines, à nous assurer que la qualité des eaux rejetées respecte les normes environnementales locales et internationales, à faciliter l'accès à l'eau potable et à l'hygiène pour les communautés des zones cacaoyères. En 2014, nous avons renouvelé le partenariat avec la Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge pour poursuivre nos efforts au-delà des 200 000 personnes déjà bénéficiaires.

Ce projet comprend des ouvrages de construction et de réhabilitation des pompes hydrauliques), la construction de latrines, des sessions de renforcement des capacités sur la question de l'hygiène et de l'assainissement et l'octroi des dispositifs de lavage des mains dans les écoles en milieu rural.



Un dispositif de lavage des mains installé à l'entrée d'une toilette construite par Nestlé et son partenaire.

NOS RÉALISATIONS 2014

PRIX D'EXCELLENCE DE L'ENTREPRISE ECO-CITOYENNE 2014

En 2014, Nestlé Côte d'Ivoire a reçu le « Prix d'Excellence de l'Entreprise Eco-citoyenne », qui vise à récompenser la meilleure entreprise de droit ivoirien et décerné par le couple présidentiel, louant ainsi :

- la compétitivité économique
- l'impact social (création d'emplois, insertion sociale, etc.)
- le respect des normes environnementales (lutte contre toutes formes de pollution, préservation de la biodiversité).



M. Thiye Amadou, Directeur Finances et Contrôle de Nestlé Côte d'Ivoire (Représentant le Directeur Général) recevant le prix des mains de M. Daniel Kablan Duncan, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire.









Nestlé

Good Food, Good Life

